PROGRAMME DE FORMATION

LCB-FT pour les négociants en biens de valeur (art, bijouterie, métaux précieux, véhicules de luxe)

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0658	V2026-005	20 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
3 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 5 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Dire si son activité est soumise aux obligations de LCB-FT, et lesquelles s'appliquent même hors de ce champ.
- Évaluer les risques de son commerce et organiser un dispositif de vigilance proportionné à une petite structure.
- Identifier l'acheteur, le vendeur et le bénéficiaire effectif, et appliquer les règles de paiement et de traçabilité des objets.
- Repérer une opération atypique au comptoir ou à distance, et décider d'une déclaration de soupçon à Tracfin sans en informer le client.
- Vérifier qu'un client ne fait pas l'objet d'une mesure de gel des avoirs.

L'essentiel de la formation

Public visé

Dirigeants et vendeurs de galeries d'art, maisons de vente, antiquaires, bijouteries, comptoirs d'achat et de vente de métaux précieux, négociants en véhicules de luxe et de collection, ainsi que les collaborateurs chargés de l'accueil des clients et des encaissements.

Prérequis

Exercer ou collaborer dans le commerce d'œuvres d'art, d'antiquités, de bijoux, de pierres ou de métaux précieux, ou de véhicules de valeur.

Aucune connaissance préalable de la LCB-FT n'est exigée.

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet et un navigateur récent.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'entreprises fictives (Galerie Arnaud Lemoine, galerie d'art contemporain ; Bijouterie Mareuil, bijouterie avec rachat d'or ; Comptoir lyonnais des Métaux, négociant en or d'investissement ; Prestige Automobiles Vernay, vendeur de véhicules de collection — entreprises fictives, clients et opérations fictifs). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (situations de vente au comptoir et à distance, décisions argumentées, analyses de dossiers, rédactions de notes) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Les règles sont présentées avec leur fondement dans le Code monétaire et financier, sans seuil, plafond ni délai chiffré : les fiches renvoient aux textes en vigueur et aux publications de Tracfin et de la Direction générale du Trésor. Plus de la moitié du temps est consacrée à la pratique, le reste aux apports et aux évaluations. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque exercice ; atelier de synthèse corrigé et quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : analyse d'une vente fictive de bien de valeur (assujettissement, risque, identification de l'acheteur et du bénéficiaire effectif, règles de paiement, signaux d'alerte, décision de déclarer et rédaction de la note), corrigée sur grille, et questionnaire de 8 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée, et l'attestation ne vaut pas, à elle seule, accomplissement de l'obligation de formation du personnel.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, dossiers et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, photographies d'objets décrites par un texte, navigation au clavier, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **330 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 5 leçons — durée totale 3 h.

01 Le négociant en biens de valeur face à la LCB-FT

1. Biens de valeur : pourquoi ils attirent le blanchiment
2. Mon commerce est-il concerné ?
3. Évaluer ses risques et organiser une petite structure

02 Vigilance au comptoir et déclaration

1. Identifier l'acheteur, le vendeur et la provenance
2. Repérer l'opération atypique, déclarer et geler